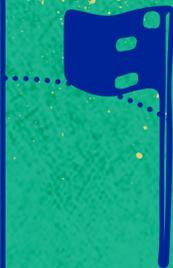


**PLAN DE REPRISE**

**DES ACTIVITÉS DE SOCCER**

**À PARTIR DU 22 JUIN 2020**

**PHASE 5**



**SOCCER  
QUEBEC**

soccerquebec.org | @soccerquebec



# Table

# des matières

Introduction.....	p. 3
Phases de retour au jeu.....	p. 4
Questionnaire de participation .....	p. 5
Principes directeurs (phase 5) .....	p. 6
Qu'est-ce que la COVID-19?.....	p. 9
Protocoles et règles sanitaires.....	p. 10

# Introduction

Une première version de notre plan de reprise des activités a été publiée le 14 mai dernier. Depuis, les choses ont bougé très rapidement! Avec les annonces de la ministre Isabelle Charest le 17 juin dernier, nous sommes heureux de confirmer qu'il sera possible de passer automatiquement à la phase 5 de notre plan initial à partir du 22 juin.

Des protocoles sanitaires sont toujours à prévoir et à mettre en place. Nous vous suggérons d'aborder la suite des choses comme ceci : le jeu comme tel reprend dans sa forme quasi-normale, tandis que certaines mesures qui entourent le jeu et assurent une pratique sécuritaire du soccer vont demeurer (lavage de mains, registre de présences, etc.).

De plus, le délai entre le moment de l'annonce et la date du 22 juin est très court. Un temps de préparation sera nécessaire pour tout le monde avant de débiter les différentes ligues et différents championnats en raison de la planification requise (calendriers, terrains, arbitres, formations des groupes, équipements, etc.).

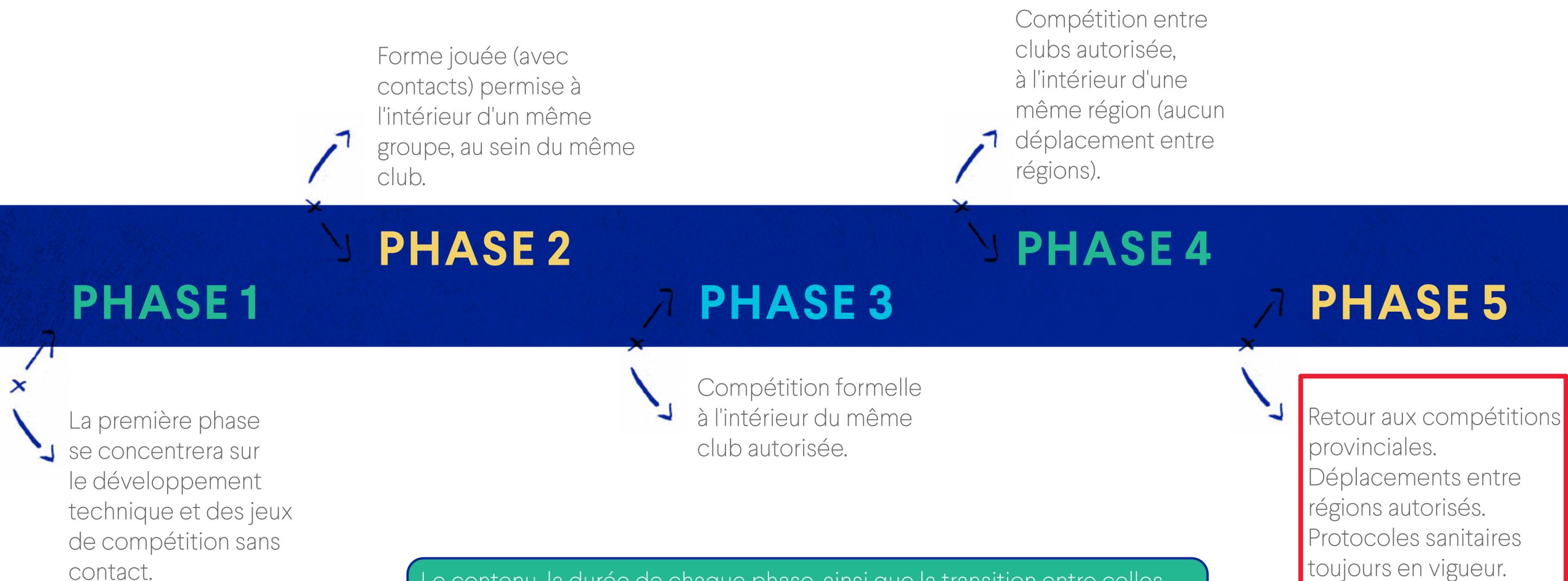
Plusieurs questions vont peut-être aussi survenir dans les prochains jours et nous prendrons le temps de bien analyser les implications de cette très belle nouvelle avec les autorités gouvernementales afin de faire d'autres annonces en temps et lieu, si nécessaire.

Entre temps, sachez que Soccer Québec est toujours à votre disposition pour vous accompagner dans le processus de retour au jeu. C'est une excellente nouvelle que nous avons apprise, mais il est important de continuer à suivre les règles en vigueur afin de s'assurer que nous pourrions continuer à progresser. Rappelez-vous, c'est notre discipline et notre rigueur qui nous ont permis de retrouver des activités normales aussi rapidement!

## Points importants

- Vous trouverez à la fin du document les nouveaux protocoles sanitaires relatifs aux ligues et aux matchs. **Faites attention de bien faire la distinction entre les protocoles d'entraînement et ceux de matchs!**
- Nous passons directement de la phase 1 à la phase 5 de notre plan, avec quelques nuances.
- Les catégories U4 à U6 peuvent intégrer les activités à partir du 22 juin.
- Dans le cadre des matchs, il n'y a pas de restriction liée aux régions. C'est-à-dire qu'un club d'une région peut jouer contre un club d'une autre région. La santé publique demande cependant aux clubs de se rendre directement du point A au point B, sans faire d'arrêt non essentiel entre les deux.
- Selon les consignes du gouvernement, il n'y a pas de restriction d'âge relativement à la pratique du sport. Les catégories U4 à U6, autant que les seniors, peuvent donc participer aux activités telles que décrites dans ce document.
- Un délai est à prévoir entre le 22 juin et la date réelle du début des ligues et des championnats.
- Des règles sanitaires comme le lavage des mains, le registre de présences et la désinfection des ballons de match seront toujours en place (plus de détails plus loin dans le document).

# Phases de retour au jeu



Le contenu, la durée de chaque phase, ainsi que la transition entre celles-ci restent à confirmer selon les directives de la santé publique. Comme nous avons pu en témoigner depuis la publication de ce document, nous nous adaptons à chaque jour selon les nouvelles informations que nous recevons.

**Nous sommes rendus ici!**

# Questionnaire de participation

(Ces questions devront être posées à **chaque participant**, avant **chaque séance**)

**Un processus d'accueil, incluant des questions de santé avant de participer aux activités, devra toujours être mis en place.**

## Observation

- Le joueur est-il habillé et prêt pour participer aux activités? Si non, le joueur doit aller s'habiller ailleurs que sur le terrain.
- Est-ce que le joueur démontre des symptômes de la COVID-19? Si oui, le joueur doit immédiatement retourner à la maison.

## Questionnaire aux joueurs et joueuses

- Avez-vous des symptômes de la COVID-19 comme de la fièvre, des douleurs musculaires, de la toux et des difficulté respiratoires? **Si non**, passez à la question suivante. **Si oui**, le joueur doit immédiatement retourner à la maison contacter son autorité régionale de santé publique pour connaître la marche à suivre.
- Avez-vous été en contact avec une personne ayant la COVID-19 dans les 14 derniers jours? **Si non**, le joueur ou la joueuse peut participer à l'entraînement. **Si oui**, le joueur doit immédiatement retourner à la maison et contacter son autorité régionale de santé publique pour connaître la marche à suivre.

## Autres éléments à surveiller avant que les joueurs et les joueuses n'entrent sur le terrain

- Le joueur se lave les mains avant d'entrer sur le terrain
- Le matériel du joueur est clairement identifié avec son nom. Si le joueur apporte son propre ballon, le ballon doit être désinfecté avant d'entrer sur le terrain.
- Bien que les contacts sont maintenant tolérés pendant les activités, nous vous invitons à gérer l'accueil de manière à ce que les participants respectent les normes de distanciation en vigueur.

# Principes directeurs du retour aux activités - Phase 5

## Qu'est-ce qu'il y a de différent?

Évidemment, la plus grande différence entre la phase 1 et la phase 5 est la possibilité de faire des formes jouées avec opposition et contacts dans les entraînements et qu'il sera donc aussi possible de jouer des matchs.

Tous les autres participants (éducateurs, éducatrices, parents, superviseurs Horacio, etc.) devront cependant toujours respecter les règles de distanciation en vigueur avec leurs joueurs et leurs joueuses.

## Principe 1

Gestion de l'espace et de l'organisation des groupes.

- Il faut quand même garder en tête qu'en date du 18 juin 2020, les rassemblements extérieurs ne peuvent pas dépasser 250 personnes.
- Dans la mesure du possible, il est recommandé de garder les groupes fermés et fixes afin de limiter le mouvement des joueurs et joueuses. En agissant de la sorte, vous limiterez le nombre de personnes exposées si un cas de COVID-19 survient dans votre club.
- Autant que possible, limitez le mouvement des joueurs sur le terrain entre les exercices. L'objectif est de minimiser les risques de croisements entre les participants.



## Principes directeurs du retour aux activités - Phase 5 [suite]

### Principe 2

#### Gestion sécuritaire du matériel personnel et du matériel du club.

- Le matériel personnel susceptible doit être limité au strict minimum.
- Le matériel susceptible d'être partagé (comme un ballon) sera autorisé sous condition qu'il soit désinfecté avant d'entrer sur le terrain et que le terrain offre un espace dédié à l'équipement.
- Le matériel du club (ballons, cônes, haies, etc.) devra être désinfecté avant l'événement, entre les événements (le cas échéant) et après les événements, **seulement s'il a été manipulé par les joueurs ou les joueuses.**



### Principe 3

#### Procédures obligatoires d'accueil, de déroulement, de fin et de transition entre les événements.

- Des protocoles sanitaires, élaborés par Soccer Québec et détaillés plus loin dans le document, devront être respectés à chaque activités (entraînements et matchs).
- Si les protocoles ne peuvent être mis en place, un club ne pourra débiter ses activités.
- Les protocoles continueront d'être révisés en fonction de l'évolution des directives gouvernementales.

## Principes directeurs du retour aux activités - Phase 5 [suite]

### Principe 4

**Le rôle du superviseur « Horacio » est conservé.**

- Personnel, parent ou bénévole formé sur les procédures et mesures sanitaires mises en place.
- Pendant la phase 5, le superviseur Horacio sera principalement affecté à l'accueil des joueurs et des joueuses et devra surtout vérifier que les joueurs se lavent/désinfectent les mains avant l'activité.
- Pendant la phase 5, un minimum de **1 superviseur par terrain** sera obligatoire. Cependant, si vous prévoyez accueillir une centaine de joueurs, il pourrait être judicieux d'en avoir plus afin d'accélérer le processus d'accueil.

### Principe 5

**Le registre des présences pendant chaque entraînement doit être conservé.**

- Il est toujours très important de garder un registre des présences afin de faire un suivi rigoureux si un cas de COVID-19 devait être déclaré dans votre club.
- Il n'est pas obligatoire que les présences soient prises à l'entrée du terrain par le superviseur Horacio. Par exemple, l'éducateur en charge d'un groupe peut simplement envoyer un rapport de présence à son club à la fin de sa séance afin que le club garde une trace des présences.
- La feuille de match fera office de registre des présences pendant les matchs.

# Qu'est-ce que la COVID-19?

[\\*Consultez le site du gouvernement du Québec pour plus d'informations à ce sujet.](#)

## Symptômes\*



FIÈVRE



TOUX



DIFFICULTÉS  
RESPIRATOIRES



FATIGUE  
IMPORTANTE

## Prévention\*



ÉVITEZ LES CONTACTS AVEC  
LES PERSONNES INFECTÉES



LAVEZ-VOUS LES MAINS  
RÉGULIÈREMENT



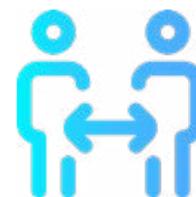
TOUSSEZ/ÉTERNUEZ  
DANS VOTRE COUDE



DÉSINFECTEZ LES SURFACES  
ET OBJETS RÉGULIÈREMENT  
UTILISÉS



MINIMISEZ LE PARTAGE DE  
MATÉRIEL (COMME LES  
BOUTEILLES)



RESPECTEZ LES CONSIGNES DE  
DISTANCIATION EN VIGUEUR



ISOLEZ-VOUS EN CAS  
D'APPARITION DE  
SYMPTÔMES

En cas de doute sur des symptômes de la COVID-19, demeurez à la maison.

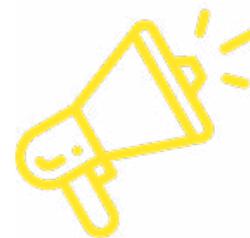
# Protocole et règles sanitaires

Phase 5

(clubs)



UNE PERSONNE-RESSOURCE DANS LE CLUB EST IDENTIFIÉE POUR ASSURER UN LIEN AVEC SOCCER QUÉBEC



LES RÈGLES SONT COMMUNIQUÉES À TOUS LES INTERVENANTS



CONTACTEZ LA MUNICIPALITÉ POUR COORDONNER L'UTILISATION DES TERRAINS



LE CLUB GARDE UN RELEVÉ DES PRÉSENCES PAR GROUPE



LES RÈGLES D'HYGIÈNE SONT CLAIREMENT VISIBLES SUR LE SITE D'ACTIVITÉS



UNE STATION DE LAVAGE DE MAINS EST ACCESSIBLE À L'ENTRÉE DU TERRAIN (LAVAGE DE MAINS OBLIGATOIRE, LE DÉSINFECTANT EST AUSSI ACCEPTÉ)



LE MATÉRIEL, SI MANIPULÉ PAR LES JOUEURS, EST NETTOYÉ ENTRE CHAQUE ÉVÉNEMENT,



LES SUPERVISEURS « HORACIO » SONT IDENTIFIÉS ET FORMÉS PAR LE CLUB



ACCÈS AUX VESTIAIRES NON RECOMMANDÉ, MAIS POSSIBLE



COULOIRS (ZONES) DÉDIÉS À LA CIRCULATION DES PARTICIPANTS POUR CHAQUE TERRAIN



TROUSSE DE PREMIERS SOINS DISPONIBLE SUR LES LIEUX



LE CLUB A MIS EN PLACE UN PLAN D'ACTION D'URGENCE ADAPTÉ À LA SITUATION



SI LES JOUEURS/JOUEUSES AMÈNENT LEUR PROPRE BALLON, UNE PERSONNE DÉSIGNÉE PAR LE CLUB DOIT LES DÉSINFECTER AVANT D'ENTRER SUR LE TERRAIN

# Protocole et

# règles sanitaires

Phase 5

(participant.e.s)



SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, DEMEUREZ À LA MAISON!



ARRIVEZ EN AVANCE, DÉJÀ HABILÉ ET PRÊT À PARTICIPER AUX ACTIVITÉS



PRENEZ CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS ET MESURES D'HYGIÈNE OBLIGATOIRES



RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION (VERBALEMENT, AVEC LE SUPERVISEUR « HORACIO »)



AUCUN PARTAGE DE MATÉRIEL PERSONNEL (SERVIETTE, BOUTEILLE, ETC.), EXCLUANT LES BALLONS



LIMITEZ LES CONTACTS AVEC VOTRE VISAGE



TOUSSEZ/ÉTERNUEZ DANS VOTRE COUDE



LES CONTACTS NON ESSENTIELS NE SONT PAS PERMIS (EXEMPLE, UNE POIGNÉE DE MAIN)



PRENEZ UNE DOUCHE À VOTRE ARRIVÉE À LA MAISON



LAVEZ VOTRE ÉQUIPEMENT À VOTRE ARRIVÉE À LA MAISON



LAVEZ-VOUS LES MAINS TOUT DE SUITE APRÈS AVOIR TERMINÉ L'ÉVÉNEMENT

# Protocole et

# règles sanitaires

## Phase 5

## (éducateurs.trices)

(Prenez aussi connaissance des **règles du participant** comme elles doivent être appliquées dans vos séances!)



SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, DEMEUREZ À LA MAISON!



SI VOUS AVEZ ÉTÉ EN CONTACT AVEC QUELQU'UN QUI PRÉSENTE DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, RESTEZ À LA MAISON!



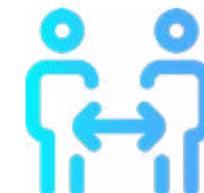
PRENEZ CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS ET MESURES D'HYGIÈNE OBLIGATOIRES



ASSUREZ-VOUS QUE LES PARTICIPANTS AIENT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION



EN TOUT TEMPS, RESPECTEZ LES INSTRUCTIONS DE VOTRE CLUB



RESPECTEZ CONSTAMMENT LES RÈGLES DE DISTANCIATION EN VIGUEUR AVEC LES AUTRES PARTICIPANTS



COMMUNIQUEZ RAPIDEMENT AVEC VOTRE CLUB SI VOUS NE POUVEZ ÊTRE PRÉSENTS À L'ÉVÉNEMENT



PRENEZ UNE DOUCHE À VOTRE ARRIVÉE À LA MAISON



DÉSINFECTEZ VOTRE MATÉRIEL POUR LE PROCHAIN ÉVÉNEMENT, SEULEMENT S'IL A ÉTÉ MANIPULÉ PAR LES JOUEURS



LAVEZ-VOUS LES MAINS TOUT DE SUITE APRÈS AVOIR TERMINÉ L'ÉVÉNEMENT

# Protocole et règles sanitaires

Phase 5

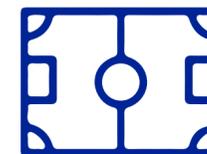
(parents)



SI VOTRE ENFANT PRÉSENTE DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, GARDEZ-LE À LA MAISON!



SI VOTRE ENFANT A ÉTÉ EN CONTACT AVEC QUELQU'UN QUI PRÉSENTE DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, GARDEZ-LE À LA MAISON!



POUR PARTICIPER À UN ÉVÉNEMENT, VOTRE ENFANT DOIT ÊTRE INSCRIT AU CLUB



PRENDRE CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS ET MESURES D'HYGIÈNE OBLIGATOIRES ET EN INFORMER VOTRE ENFANT



EN TOUT TEMPS, RESPECTEZ LES INSTRUCTIONS DE VOTRE CLUB



RESPECTEZ CONSTAMMENT LES RÈGLES DE DISTANCIATION EN VIGUEUR AVEC LES AUTRES PARENTS



LIMITEZ LES CONTACTS AVEC VOTRE ENFANT AVANT QUE CELUI-CI AIT PRIS SA DOUCHE APRÈS L'ÉVÉNEMENT



DÉSINFECTEZ LE MATÉRIEL DE VOTRE ENFANT DÈS QUE POSSIBLE



RÉCUPÉREZ VOTRE ENFANT IMMÉDIATEMENT APRÈS L'ÉVÉNEMENT



LAVEZ L'ÉQUIPEMENT DE VOTRE ENFANT À VOTRE ARRIVÉE À LA MAISON

En cas de doute sur des symptômes de la COVID-19, il est préférable de garder votre enfant à la maison.

Afin d'éviter de trop grands rassemblements, vous pouvez laisser votre enfant se présenter seul à l'accueil du terrain (si celui-ci est assez âgé). Pendant la pratique, vous pouvez demeurer à proximité, à l'extérieur du terrain, tout en respectant les règles de distanciation physique applicable aux adultes.

# Protocole et

# règles sanitaires

Phase 5

(ligues)



AUCUN PARTICIPANT PRÉSENTANT  
DES SYMPTÔMES NE PEUT  
PARTICIPER À LA COMPÉTITION



LE CLUB RECEVEUR A LA RESPONSABILITÉ  
D'ASSURER L'APPLICATION DES MESURES  
SANITAIRES EXIGÉES



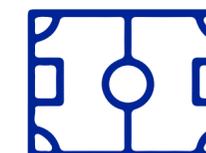
LES ARBITRES DOIVENT LIRE  
ATTENTIVEMENT LES DIRECTIVES MISE  
EN PLACE PAR LES LIGUES



UN SUPERVISEUR HORACIO EST  
IDENTIFIÉ PAR LE CLUB RECEVEUR  
POUR VEILLER AU RESPECT DES  
MESURES SANITAIRES



UN MAXIMUM DE 2 MATCHS PAR  
SEMAINE PAR ÉQUIPE PERMIS



L'ACCÈS AU TERRAIN SERA LIMITÉ  
AUX JOUEURS, ÉDUCATEURS  
ARBITRES ET PERSONNEL DE SOUTIEN

# Protocole et

# règles sanitaires

Phase 5

(matches)



AUCUN PARTICIPANT PRÉSENTANT  
DES SYMPTÔMES DE COVID-19 NE  
POURRA PRENDRE PART AU MATCH



LES FEUILLES DE MATCH SONT  
VALIDÉS PAR L'ARBITRE



TOUS LES PARTICIPANTS DOIVENT SE  
LAVER LES MAINS À LEUR ARRIVÉE AU  
TERRAIN ET APRÈS L'ÉCHAUFFEMENT



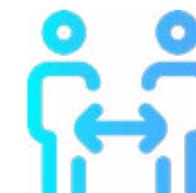
LA RÈGLE DE DISTANCIATION  
DOIT ÊTRE RESPECTÉE PENDANT  
L'AVANT-MATCH, SAUF PENDANT  
L'ÉCHAUFFEMENT



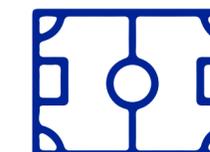
LES BALLONS DE MATCH DOIVENT  
ÊTRE DÉSINFECTÉS AVANT LE  
MATCH ET À LA MI-TEMPS



LES ARBITRES DOIVENT LIRE  
ATTENTIVEMENT LES DIRECTIVES MISE  
EN PLACE PAR LES LIGUES



LES PARENTS QUI RESTENT AU  
MATCH DEVRONT RESPECTER LES  
RÈGLES DE DISTANCIATION  
EN VIGUEUR

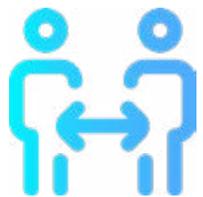


L'ACCÈS AU TERRAIN SERA LIMITÉ  
AUX JOUEURS, ÉDUCATEURS  
ARBITRES ET PERSONNEL DE SOUTIEN

# Protocole et règles sanitaires

Phase 5

(matches - suite)



LES RÈGLES DE DISTANCIATION EN VIGUEUR DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES PAR LES PARTICIPANTS NE PRENANT PAS PART ACTIVEMENT AU MATCH (ENTRE AUTRES SUR LE BANC)



CHAQUE PARTICIPANT SE LAVENT LES MAINS À LA MI-TEMPS



IL EST INTERDIT DE CRACHER SUR LE TERRAIN



LES CONFRONTATIONS PHYSIQUES (PAR EXEMPLE, APRÈS UNE FAUTE) NE SERONT PAS TOLÉRÉES



TOUS LES PARTICIPANTS DOIVENT SE LAVER LES MAINS APRÈS LE MATCH ET QUITTER IMMÉDIATEMENT LE TERRAIN



AUCUNE CÉLÉBRATION COLLECTIVE N'EST PERMISE



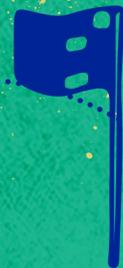
LES POIGNÉES DE MAINS SONT INTERDITES



LA FEUILLE DE MATCH EST REMPLIE PAR L'ARBITRE POUR PERMETTRE D'IDENTIFIER TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES À L'ÉVÉNEMENT



# SOCCER QUEBEC



soccerquebec.org | @soccerquebec

